

ONU Info

L'actualité mondiale Un regard humain

Un enfant sur trois victime de cyberintimidation dans le monde

La cyberintimidation peut entraîner de l'anxiété, de la détresse émotionnelle et même le suicide des enfants.

27 septembre 2023 **Droits de l'homme**

Sur les réseaux sociaux et même dans la vie réelle, la haine peut se déverser à grande échelle chez certains enfants. Et selon un expert indépendant des Nations Unies, la cyberintimidation reste un phénomène bien réel qui touche environ un enfant sur trois dans le monde.

D'après le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), le harcèlement est un problème mondial grave, exacerbé par l'utilisation des nouvelles technologies et de l'environnement numérique. Dans ces conditions, plus de 130 millions d'élèves, dont un sur trois entre 13 et 15 ans, en sont victimes.

« La cyberintimidation comprend le [flaming] (insultes et bagarres en ligne avec quelqu'un), le harcèlement (messages répétitifs et offensants envoyés à une cible), l'exclusion (bloquer une personne des listes d'amis), le cyberharcèlement (utiliser la communication électronique pour traquer une autre personne en lui envoyant des messages menaçants à répétition) », a déclaré lors d'un panel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Philip Jaffé, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. Le harcèlement peut prendre des formes clairement sexistes, avec la diffusion de photos nues d'une autre personne sans son consentement.

Menaces, chantage ou intimidation

Les moyens par lesquels la cyberintimidation peut se produire sont tout aussi divers, selon l'expert. Cela peut passer par une messagerie instantanée, les réseaux sociaux ou les jeux en ligne. « Il convient d'ajouter à cela que si les brimades se déroulent dans un monde tangible, très souvent avec des spectateurs et des témoins, les cyberbrimades se produisent le plus souvent à distance et dans l'anonymat », a ajouté Philip Jaffé.

De son côté, la cheffe adjointe aux droits de l'homme de l'ONU a décrit les contours de la cyberintimidation, cette forme d'intimidation dans l'espace numérique. Celle-ci laisse une empreinte numérique en dehors des limites d'un temps ou d'un lieu spécifique, comme l'école ou la maison.

« Il peut s'agir d'envoyer des messages offensants dans le but de se moquer ou d'humilier, par courrier électronique, par SMS ou par l'intermédiaire des médias sociaux, parfois à un large public et avec un contenu qui reste accessible pendant longtemps », a affirmé Nada Al-Nashif Haute-Commissaire adjointe des Nations unies aux droits de l'homme. La cyberintimidation peut également atteindre le seuil des menaces, du chantage, de l'intimidation et de l'exploitation, avec parfois des contenus à caractère sexuel.

D'une manière générale, la cyberintimidation semble - jusqu'à présent - être un moyen de victimisation supplémentaire pour ceux qui subissent déjà des formes traditionnelles

d'intimidation. Or ces brimades dans l'enfance ont de graves conséquences sur l'éducation, la santé physique et mentale, pendant l'enfance et l'adolescence.

ONU Info

Santa Rose Mary, d'Ouganda, explique comment elle a été victime d'intimidation en ligne.

L'impact de la cyberintimidation sur les résultats scolaires

Les enfants victimes de brimades sont plus susceptibles de sécher l'école, ils obtiennent de moins bons résultats aux tests et peuvent souffrir d'anxiété, de peur et de détresse émotionnelle, d'insomnie et de douleurs psychosomatiques. « Certains cas d'intimidation ont provoqué le suicide d'enfants. Des études montrent également des effets profonds qui s'étendent à l'âge adulte, tels qu'une forte prévalence de la dépression et du chômage », a fait valoir Mme Al-Nashif.

Ce sentiment a été également défendu par Santa Rose Mary, une défenseuse des droits de l'enfant en Ouganda, rappelant qu'un enfant peut ainsi se suicider surtout lorsqu'il a le sentiment de représenter « un déchet dans la communauté ». « Les enfants ont le sentiment de ne pas être utiles à la communauté. Parce qu'il y a des gens qui les harcèlent sur Internet », a décrit dans un message vidéo la jeune activiste ougandaise de 15 ans.

Elle a ainsi demandé au gouvernement ougandais d'appliquer une loi stricte sur les personnes qui pratiquent la cyberintimidation sur les enfants. Elle a également conseillé à toutes les écoles du monde d'inclure la culture numérique dans les programmes scolaires afin d'aider les enfants à mieux comprendre la sécurité en ligne.

Quant aux parents, la jeune Ougandaise insister sur l'importance de l'enseignement aux enfants sur les dangers de la cyberintimidation. « J'encourage aussi les enfants à signaler tout cas de cyberintimidation que vous pourriez rencontrer ou dont vous pourriez être témoin, car lorsque vous le faites, vous êtes aidés rapidement et de manière appropriée », a-t-elle conclu.